

***/ar's-ur-a/ s.f. « chaleur très intense ; lésion sur le corps provoquée par la chaleur »**

***/ar's-ur-a/ > dacoroum.** *arsură* s.f. « chaleur très intense, ardeur ; lésion sur le corps provoquée par la chaleur, brûlure » (dp. 1581/1582 [*arsură pentru arsură, rană pentru rană, vînătate pentru vînătate*], PO 248–249 ; Tiktin₃ ; EWRS ; Candrea-Densusianu n° 79 ; DA ; Graur, BL 5, 88 ; Cioranescu n° 431 ; MihăescuRomanité 255 ; MDA ; DELR)¹, **istriot.** *arsura* « id. » (Rosamani), **it.** *arsura* « id. » (dp. ca 1230/1250 [*aitcentr. : come 'l zitello e' oblio l'arsura, mai non trovai ventura*], Mannetti in TLIO ; Merlo, RIL 81, 73 ; Faré n° 682 ; DEI ; LEI 3, 1448–1452 ; DELI₂ ; GAVI), **frioul.** *arsure* « état de ce qui ne contient pas d'eau, sécheresse » (Pirona_{N2} ; Cortelazzo in DESF), **romanch.** *arsūra* « ardeur ; brûlure » (dp. 1678/1679, Pult in DRG 1, 427–428 ; LRC)², **af.** *arsure* « dégagement simultané de chaleur, de lumière et de flamme qui accompagne la combustion vive de certains corps, feu ; brûlure » (1262 – 16^e s. [*perdi le sen et la reson Et une pueur de l'arsure Eisi si grant, a desmesure*], MirNDChartrK II 69 = TL ; Gdf ; FEW 25, 146a ; ANDEL ; ALFSuppl 37), **occit.** *arsura* « brûlure » (ca 1350 [*la cendre de sa acorsa val contra ARSURA*], Raynouard ; FEW 25, 146a), **abéarn.** *arsedure/aland.* *arsedure* « grand feu qui cause des dégats, incendie » (FEW 25, 146a), **acat.** *arsura* « ardeur » (1308, DECat 1, 368 s.v. *ardent* ; DCVB)³.

Commentaire. – Le roumain, l'istriote, l'italien, le frioulan, l'ancien français, l'ancien occitan, l'ancien béarnais, l'ancien landais et l'ancien catalan présentent des cognats conduisant à reconstruire protorom. */ar's-ur-a/ s.f. « chaleur très intense, ardeur ; lésion sur le corps provoquée par la chaleur, brûlure ». Ce lexème est dérivé de protorom. */'ard-e-/ v.tr. « détruire par le feu, brûler » à travers le radical */ars-/, issu du thème du participe passé */'ars-/ du verbe, qui présente des issues dans presque tous les parlers romans (roum. it. frioul. romanch. afr. occit. cat. esp. port., REW₃ s.v. *ardēre*).

La reconstruction sémantique aboutit aux sens « chaleur très intense ; lésion sur le corps provoquée par la chaleur », qui correspondent seulement en partie au sémantisme attendu par la reconstruction interne à partir du sens de la base dérivationnelle (« brûler ») et de celui du suffixe (« action de [VERBDér.] ; résultat de cette action »), celui de « résultat de l'action de brûler » et « résultat de l'action de brûler la peau ». Protorom. */ar's-ur-a/ a donc soit perdu très tôt le sens de « action de brûler » soit ne l'a pas connu du tout.

La base documentaire dont nous disposons permet de localiser les cognats dans une aire géographique étendue qui comprend le roumain, mais exclut le

sarde. Cette aréologie conduit à attribuer la formation du dérivé au protoroman continental, datable probablement de la 2^e moitié du 2^e siècle à la 2^e moitié du 3^e siècle (Rosetti 1986, 184).

Protorom. */ar's-ur-a/ a vécu en concurrence avec protorom. */ar'd-ore/ s.f. « chaleur », et ce sont les issues héréditaires romanes de ce dernier qui ont finalement évincé les issues de protorom. */ar's-ur-a/ ainsi que les emprunts romans à lat. médiéval *ardura*.

Le corrélat du latin écrit, *arsura* s.f. « feu ; incendie », est courant depuis *De medicamentis ex animalibus* de Sextus Placitus Papyriensis (5^e s.?, TLL 2, 678). Ce passage à l'écrit tardif montre que la création du dérivé est attribuable à une variété d'immédiat communicatif du latin global, à savoir la langue spontanée de tous les jours, et qu'il n'a eu accès à la variété de distance communicative que tardivement. En revanche, le latin écrit ne semble pas du tout avoir connu le sens « brûlure », ce qui signifie que, du point de vue diasystémique (latin global), il est à considérer comme un particularisme (oralisme) de l'immédiat communicatif qui n'a eu aucun accès à la variété de distance communicative, en tout cas pas sous sa forme écrite.

Bibliographie. – Von Wartburg 1922 in FEW 1, 149a, ARSURA; REW₃ s.v. *arsūra*; Ernout/Meillet, s.v. *āreō*; HallMorphology n° 795, arsûra; Roques 1985 in FEW 25, 146a, ARDÈRE; Coluccia 1989 in LEI 3, 1448–1452, ARSURA.

Signatures. – Rédaction. Bianca MERTENS. Révision. Nicolas BINACCHI; Marie-Guy BOUTIER; Éva BUCHI; Victor CELAC; Ricarda LIVER.

Date de rédaction de cet article. – Première version: 20/03/2017. Version actuelle: 06/07/2020.

1 Graur, BL 5, 88 et DELR s.v. *arde* hésitent entre un héritage de protorom. */ar'd-ur-a/ et une dérivation idioromane à partir de dacorum. *ars*, part. p. de *arde* v.tr. « détruire par le feu, brûler ». Selon Tikin₃, il s'agit d'un dérivé idioroman de dacorum. *ars* adj. « brûlant; brûlé ». Cependant, l'ancienneté de ce lexème, son phonétisme, son sémantisme et la distribution aréologique des cognats romans (voir spécialement istriot. *arsura*) nous amènent à suivre EWRS, Candrea-Densusianu n° 79, PascuSufixele 63, REW₃ s.v. *arsūra*, Cioranescu n° 431, Roques in FEW 25, 146a, Coluccia in LEI 3, 1452, MihăescuRomanité 255 et MDA pour considérer que dacorum. *arsură* est plus vraisemblablement une issue héréditaire.

DELS (et, dans son sillage, Tikin₃ et DELR s.v. *arde*) attestent dacorum. *arsură* depuis 1451, mais cette datation concerne un toponyme et nous retenons donc la date 1581/1582.

2 Malgré REW₃ s.v. *arsūra*, qui estime que romanch. *arsūra* est, lui aussi, une issue héréditaire, Pult in DRG 1, 427–428, HWBRätoromanisch et LRC considèrent que romanch. *arsūra* est un dérivé idioroman de romanch. *ars* adj. « brûlé » à l'aide du suffixe *-ura*. Cependant, rien ne semble interdire l'hypothèse de REW₃ s.v. *arsūra*, selon laquelle il s'agit d'une issue héréditaire, et en raison de l'étendue aréologique de protorom. */ar's-ur-a/, il nous semble improbable que romanch. *arsūra* ait été créé en romanche.

3 L'hypothèse de REW₃ s.v. *arsūra*, Roques 1985 in FEW 25, 146a et Coluccia in LEI 3, 1448–1452 selon laquelle acat. *arsura* est une issue héréditaire nous semble plus vraisemblable que celle de DCVB selon laquelle il s'agit d'un emprunt savant à lat. *arsura* et celle de DECAt 1, 368 selon laquelle il représente une création idioromane à partir de cat. *ardent* part. p. « brûlé ». En effet, le catalan possédait déjà un terme très fort pour exprimer le sens de « ardeur », acat. *ardor* s.m., et il nous semble improbable que les locuteurs aient éprouvé la nécessité de créer un autre terme de même sens ayant si peu de succès qu'il n'aurait vécu qu'en ancien catalan.